



**DATE DE PUBLICATION : 2 septembre 2020**

Le directeur du Recrutement et des Carrières

Délégation de signature

Vu la délégation de signature reçue du premier sous-gouverneur par M. Hervé GONSARD, le 1<sup>er</sup> septembre 2020 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Ressources humaines, à M. Stéphane MARTINAT, directeur du Recrutement et des Carrières le 1<sup>er</sup> septembre 2020 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Anne ZAPPA, chef du service du Recrutement ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Andrée ANTON, adjointe au chef du service du Recrutement, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service du Recrutement.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 2020

Stéphane MARTINAT